

PROJET D'ETABLISSEMENT

LES PETITS CANAILLOUS

DECEMBRE 2015

SOMMAIRE

- ✓ LE PROJET SOCIAL : pages 3 à 6

- ✓ LE PROJET EDUCATIF : pages 7 à 38

- ✓ LE REGLEMENT INTERIEUR : pages 39

- ✓ LES PROFILS DE POSTE: pages 40 à 41

- ✓ ANNEXES :
 - Le devoir de discrétion et le secret professionnel :
page 42

 - Le règlement de fonctionnement : page 43

LE PROJET SOCIAL

Aperçu géopolitique, le projet social situe précisément notre structure dans son contexte sociopolitique ; le rapport d'activité détaillé en Assemblée Générale en est son illustration.

Etat des lieux de l'existant, il accompagne la politique petite enfance. C'est aussi un outil de communication vers l'extérieur, un appui pour l'ouverture de nouvelles structures.

Dans une dynamique d'équipe, il exprime les conditions d'accueil d'un point de vue pédagogique, sociologique et juridique.

Historique de la crèche :

En réponse à un constat de pénurie de places d'accueil chez les assistantes maternelles et d'absence de structure d'accueil dans le Village, la crèche « Les Petits Canaillous » a ouvert ses portes le 08 Février 1989, (sous statut parental), à l'initiative d'une assistante maternelle, avec le soutien de la municipalité en place et de parents. Un agrément de 18 places est délivré par la P.M.I ; les « Petits Canaillous » vont aménager puis occuper une partie des locaux de l'école laissés vacants.

Suite à l'évolution des normes, un déménagement dans des locaux intercommunaux lui permet d'obtenir un agrément de 25 places : le 1^{er} Octobre 2000, elle devient crèche associative.

Association loi 1901 à but non lucratif, elle est gérée par des parents bénévoles regroupés en Conseil d'Administration dont un bureau est élu. La directrice gère la structure au quotidien, applique les décisions prises en C.A et lui rend des comptes.

Fonctionnement :

- ✓ Multi accueil: accueil régulier, accueil occasionnel, accueil d'urgence.
- ✓ Ouverture de 7h30 à 18h30 sans interruption (sauf samedi et dimanche).
- ✓ Fermeture 1 semaine à Noël, 1 semaine à Pâques, 3 semaines en été.
- ✓ Equipe éducative :
 - 1 Educatrice de Jeunes Enfants, directrice.
 - 1 E.J.E, directrice adjointe.
 - 1 E.J.E .
 - 1 Infirmière.
 - 2 Auxiliaires de Puériculture.
 - 2 Animatrices ayant un CAP Petite Enfance.
 - 3 Animatrices en C.A.E / C.U.I.
 - 1 Cuisinière diplômée qui élabore les repas sur place.
 - 1 Agent polyvalent.

- ✓ Réunions d'équipe régulières par thèmes ou lors de problèmes particuliers.
- ✓ Suivi médical régulier des enfants effectué par un médecin généraliste attaché à la crèche
- ✓ Assemblée Générale (constitution d'un Conseil d'Administration, d'un bureau formé de parents : président(e), trésorier(e), secrétaire). L'A.G annuelle informe les adhérents de la gestion et du fonctionnement de la crèche, examine l'activité et le bilan de l'année écoulée, élit les membres du C.A.
Groupe de parents volontaires élus pour 2 ans, le C.A se réunit tous les 2 mois environ afin de traiter des actes de la vie courante et civile. Il entérine par vote les décisions prises par le bureau. Ce bureau assiste la directrice dans la gestion administrative, budgétaire, sociale et logistique.
- ✓ Accueil de stagiaires.

➤ **Financement :**

Le partenariat financier est assuré par : les parents, la CAF, la Communauté de Communes.

1° : les Parents : leur participation représente environ 25% des produits budgétaires, auxquels on ajoutera les cotisations annuelles.

2° : la CAF : ses prestations de service à hauteur de 42% des produits budgétaires sont complétées éventuellement par des subventions exceptionnelles. La CAF peut également apporter un soutien financier pour un projet d'investissement ou d'équipement.

3° : la Communauté de Communes : les subventions qu'elle accorde se montent à environ 21% des produits budgétaires. La mise à disposition des locaux représente également une économie non négligeable dans le budget de la structure, ainsi que la prise en charge financière de la consommation d'eau et d'électricité.

D'autres produits entrent dans la composition du budget :

- ✓ l'aide de l'état dans le financement des salaires du personnel en contrat d'avenir (C.A), contrat unique d'insertion (C.U.I).
- ✓ le remboursement des frais de formation du personnel.
- ✓ l'organisation d'évènements : la kermesse.
- ✓ la fabrication par le personnel et les parents d'objets artisanaux.

➤ **Partenariat institutionnel :**

- la P.M.I (protection maternelle et infantile) sous l'égide du Conseil Général délivre le 1^{er} agrément et son renouvellement lors d'une visite annuelle.

- les centres de formation : ils accueillent en stage les membres du personnel selon leur choix.

➤ ***Partenariat éducatif et culturel :***

- la médiathèque du village : prêts de livres, manifestations diverses adaptées aux tout-petits.
- la maison de retraite : rencontres intergénérationnelles autour de goûters, d'animations pour Carnaval, à Pâques ...
- l'école : passerelle incontournable ; en Juin, visite de l'établissement et rencontre avec le personnel pour les enfants du village scolarisés à la rentrée suivante.

Situation géopolitique :

La crèche « Les petits Canaillous » se situe à Lagardelle sur Lèze, petite ville de 2457 habitants, à 25 km au sud de Toulouse, en zone semi-rurale.

Lagardelle sur Lèze fait partie de la Communauté de Communes « Lèze – Ariège – Garonne » fondée en 1997 et qui regroupait 7 communes.

En 2004, cette communauté ne compte plus que 4 communes : Le Vernet, Venerque, Beaumont sur Lèze et Lagardelle sur Lèze ; Auribail s'y intègre le 1^{er} Janvier 2014.

Ce secteur , de par sa position géographique, attire de nombreux ménages. Le parc locatif, important, induit la création de services comme les accueils pour l'enfance et la jeunesse ; mais on constate cependant une insuffisance de places en crèche.

Trois crèches sont implantées sur ce territoire :

- A Lagardelle: « les Petits Canaillous » : crèche associative multi accueil, agrément : 25 places
- Au Vernet : « les P'titous » : crèche associative multi accueil, agrément : 25 places
- A Venerque: « Le jardin à Bet'hysel » : gestion par la mutualité française, agrément : 25 places

Le RAM (relais d'assistantes maternelles) :

Installé dans des locaux mis à disposition par la Communauté de Communes, il offre de nombreuses fonctions sociales et éducatives. Il est dirigé par une animatrice.

Les Assistantes Maternelles :

Parfois regroupées en associations, leur liste est disponible en mairie ou à la PMI du secteur, ainsi que par le biais du site « mon-enfant.fr » (source CAF)

Missions, objectifs, moyens

➤ *Missions*

- Développer et maintenir la qualité d'accueil.
- Veiller à la santé, à la sécurité et au bien-être des enfants.
- Intégrer des enfants atteints d'un handicap ou d'une maladie chronique.
- Aider les parents à concilier vie professionnelle, familiale et sociale.
- Susciter l'engagement et l'implication des professionnelles en fonction de leurs compétences, dans le respect du fonctionnement hiérarchique.

➤ *Objectifs*

- Ecouter et prendre en compte les besoins des familles, les comprendre et communiquer.
- Organiser leur accueil, information et accompagnement.
- Développer une dynamique d'équipe par une réflexion pluridisciplinaire.
- Proposer des formations afin de développer les compétences individuelles, capitaliser les expériences.
- Informer les membres de l'équipe de leurs droits et obligations.

➤ *Moyens*

- Définition des orientations.
- Elaboration et montage de nouveaux projets.
- Elaboration du budget en partenariat avec les organismes financiers.
- Formation continue afin d'optimiser les pratiques existantes.
- Réunions pour animer et motiver l'équipe.
- Suivi médical des enfants et des professionnelles.

Ce projet d'établissement répond aux orientations du décret du 1^{er} Août 2000, art. R180-10.

Descriptif synthétisé du fonctionnement de notre structure, de l'organisation quotidienne, il est en quelque sorte la trame et le reflet de notre raison d'être et de fonctionner, en réponse à la situation géopolitique de notre territoire. Il sert également de support à la politique petite enfance.

Evolutif, il sera réajusté selon les changements sociaux ou politiques, à l'échelon national ou local.

LE PROJET EDUCATIF

Sommaire :

- ✓ L'ADAPTATION
- ✓ L'ACCUEIL
- ✓ LE PORTAGE et LE MATERNAGE
- ✓ LA SOCIALISATION et L'AUTONOMIE
- ✓ L'EVEIL et LES ACTIVITES
- ✓ L'ALIMENTATION
- ✓ LE SOMMEIL
- ✓ LA PROPRETE et LE CHANGE
- ✓ LA SANTE et LE ROLE SPECIFIQUE DE L'INFIRMIERE
- ✓ L'ENFANT PORTEUR DE HANDICAP OU DE MALADIE CHRONIQUE
- ✓ LA PLACE DU PARENT et L'ASSOCIATION
- ✓ L'ACCUEIL DU STAGIAIRE
- ✓ LES PROJETS PARTICULIERS
- ✓ L'EVALUATION DU PROJET

L'ADAPTATION

L'adaptation est une étape importante pour l'enfant, les parents et l'équipe. Elle prépare progressivement à la séparation parent/enfant et aide à l'accueil quotidien.

Cette période doit permettre d'instaurer un climat de confiance: un parent en confiance va transmettre plus de sérénité à son enfant, ce qui va l'aider à mieux vivre le moment de la séparation.

L'inscription définitive

La directrice remet aux parents les documents d'inscription. Elle leur explique le contrat d'engagement, présente le projet d'établissement puis évoque le rôle des parents dans l'association.

Elle les invite ensuite à parler de leur enfant, afin de mieux connaître leurs attentes et les questions qui les préoccupent. La visite des locaux leur permet de repérer les lieux et de se projeter dans le quotidien de leur enfant à la crèche.

L'adaptation

Elle s'effectue sur une semaine.

Les premiers jours, les parents restent sur place avec leur enfant; c'est l'occasion pour eux de s'imprégner du fonctionnement de la structure et de faire connaissance avec l'équipe. Un livret d'accueil leur est proposé. La professionnelle qui les accueille durant ce temps d'adaptation pose des questions sur l'enfant afin de recueillir des renseignements sur son développement et ses habitudes. Ceux-ci sont notés sur une fiche d'adaptation consultable par les autres membres de l'équipe.

Les jours suivants, l'enfant restera seul: d'abord une heure, puis deux demies journées; ainsi il prendra conscience que ses parents partent pour ensuite revenir le chercher.

Cette semaine d'adaptation permet à l'enfant de se sentir plus en sécurité pour aborder les différents moments importants de la journée: jeux, repas, sieste...

Ainsi effectuée, l'accueil peut alors commencer.

Cas particulier: l'accueil d'urgence:

Un temps d'adaptation très court:

- ✓ l'échange parents/professionnelle est très centré sur l'essentiel de la vie de l'enfant (famille, santé, rythmes, stade de développement...) et sur le fonctionnement de la crèche.
- ✓ l'adaptation se fait au fur et à mesure de l'accueil quotidien par une observation intensive, un échange pluridisciplinaire accru.
- ✓ la place de l'enfant est pensée, il est attendu: organisation et personnalisation en amont de son porte-manteau, de son lit ...

La mise en place d'outils de communication appropriés reste la garantie d'une adaptation efficace, d'une prise en charge de l'enfant et du parent dans un climat de compréhension et de confiance.

L'ACCUEIL

Accueillir, c'est avant tout être accueillant, prendre le temps pour l'enfant mais aussi pour le parent, c'est être à leur écoute. C'est aussi se mettre à la hauteur de l'enfant, lui parler du déroulement de sa journée, s'informer de ce qu'il a vécu et, au besoin, le rassurer, en adoptant une attitude "contenante".

Ainsi, il pourra se séparer en toute sécurité.

L'accueil du MATIN

Autre moment fort de la journée, il nécessite une prise d'informations quotidienne par un accueil individualisé et la transmission verbale et écrite à l'équipe.

Cela implique:

- ✓ d'être à l'écoute du parent et de l'enfant.
- ✓ de retranscrire ces informations sur un cahier, support de transmission pour l'équipe (1 Cahier par groupe d'âge des enfants).
- ✓ d'orienter les parents vers l'infirmière (ou la responsable en cas d'absence) si des éléments médicaux sont exprimés.

L'accueil du matin, c'est donc être disponible, accueillant, souriant et attentif à faire la liaison entre la maison et la crèche.

C'est:

- ✓ mettre des mots sur la séparation en signifiant le départ des parents: "au revoir, à ce soir"...
- ✓ laisser l'enfant libre d'aller vers ses copains ou dans les bras d'un adulte.
- ✓ instaurer des rituels sécurisants en proposant un jeu, un livre ... pour que l'enfant puisse dépasser ce moment et s'investir dans le jeu.
- ✓ le *doudou* fait le lien avec les parents et la maison; c'est un repère important et rassurant. Les professionnelles, par l'observation, décodent le besoin ou pas du doudou. L'adulte qui l'accueille pourra lui proposer de le ranger dans la "poche à doudou" personnalisée prévue à son intention, ainsi que sa sucette dès qu'il aura envie de s'en séparer. Il pourra y accéder librement par ailleurs.

L'accueil du SOIR

C'est un autre moment de transition entre la crèche et la maison, un temps d'accueil progressif après le goûter.

Les professionnelles préviennent l'enfant de l'arrivée proche de ses parents pour qu'il puisse l'anticiper.

L'équipe laisse aux parents et aux enfants le temps et l'espace pour se retrouver.

Une professionnelle fait un compte rendu aux parents des points forts de la journée, ce qui leur permet de se représenter l'évolution de leur enfant en leur absence.

Cependant, l'enfant peut avoir besoin d'un moment avant de partir, de réaliser que son parent est arrivé, ou bien de terminer son jeu.

Durant le temps de transmission avec les parents, les autres professionnelles prennent en charge, à tour de rôle, le groupe des enfants qui restent en leur proposant des activités calmes et encadrées.

L'accueil du soir aide également à renforcer la relation de confiance entre les parents et l'équipe, élément essentiel au bien-être de l'enfant.

Accueillir c'est savoir écouter, entendre, rassurer, comprendre, communiquer et faire preuve d'empathie.

LE PORTAGE et LE MATERNAGE

Le **portage** est une action à la fois physique et psychologique qui renvoie symboliquement à la notion de maternage. Il représente une réponse aux besoins fondamentaux du jeune enfant, est évolutif selon son stade de développement.

Une des questions essentielles de notre activité professionnelle est:

" Comment accueillir, prendre soin et accompagner l'enfant, du tout-petit au plus grand, dans un système d'accueil collectif tout en privilégiant son individualité au sein du groupe et faire en sorte qu'il y trouve sa place ? ".

Le tout-petit:

In utéro, le bébé est constamment au contact du corps de sa mère.

Après sa naissance, le vide autour de lui renvoie à la notion d'angoisse et de morcellement car il n'a ni la conscience ni la maîtrise de son corps.

Le portage s'avère être une réponse adaptée et "sécurisée" à cette angoisse, que John BOWLBY (psychiatre et psychanalyste anglais) définira en tant que notion de " maternage et d'attachement".

La première figure d'attachement est majoritairement la mère ou le père (ou une autre figure de substitution) sans laquelle le bébé ne peut se développer.

À la crèche, les professionnelles représentent une figure d'attachement secondaire.

Le portage est une réponse à son besoin de sécurité affective et d'attachement.

Professionnellement, il est associé au langage, au toucher, au regard, à la notion d'apaisement, de bienveillance et de disponibilité.

La professionnelle adopte une attitude "contenante" calme et sereine afin de s'occuper au mieux du tout-petit, de le rassurer.

Le taux d'encadrement chez les bébés est d' 1 professionnelle pour 5 bébés. Il s'avère impossible de porter les tout-petits constamment et en même temps. La crèche s'est dotée d'outils adaptés: plusieurs "cocoonababy", coussins "nids", "zéboulhamac", tapis, etc ... dans un espace sécurisé ouvert.

La présence proche de l'adulte, son regard, sa parole, ses gestes suffisent souvent à rassurer le bébé.

Le moyen:

Le tout-petit a grandi: il a besoin de découvrir le monde, d'explorer, de se déplacer: le portage tient donc compte de son développement.

En ce qui le concerne, le portage n'a pas la même fonction. Il est une réponse à la demande de l'enfant qui en a besoin à un moment précis (lors de la séparation, d'un chagrin, d'un "bobo" ...), pour se rassurer et se recharger émotionnellement.

Le langage prend peu à peu le relais du contact physique: la professionnelle observe, verbalise, accompagne l'enfant afin qu'il prenne confiance en lui.

La dépendance à l'adulte se réduit. L'enfant évolue progressivement vers plus d'autonomie, notamment par le biais du jeu et des activités adaptées qui lui sont proposées.

Le grand:

À ce stade de développement, le portage évolue : de plus en plus verbal et communicatif, visuel, il est moins maternel.

Les professionnelles se mettent au niveau de l'enfant pour communiquer, l'écouter car le grand s'exprime oralement, afin de lui apporter une réponse adaptée selon le cas.

Le portage physique dans les bras diminue au profit d'un portage sur les genoux, d'une position assise au sol à proximité de l'enfant, dans une attitude bienveillante et rassurante.

Accompagner l'enfant, l'encourager et le féliciter de tous ses progrès l'aideront à prendre confiance en lui et ainsi s'éloigner de la dépendance de l'adulte, existée par lui-même au sein du groupe.

Progressivement, il va se soumettre aux règles du vivre ensemble, se socialiser.

LA SOCIALISATION - L'AUTONOMIE

I - LA SOCIALISATION

Elle se définit comme un " Processus par lequel l'individu acquiert les normes et les valeurs propres à une société".

Elle représente un autre axe important de notre pratique éducative.

On note une augmentation de la demande d'accueil d'enfants de 2 ans afin qu'ils se socialisent en vue d'une prochaine scolarisation.

L'enjeu est d'accompagner l'enfant pour qu'il trouve sa place au sein du groupe, l'aider à grandir, à vivre avec l'autre, ensemble, dans la collectivité.

L'accès à la socialisation et à l'autonomie ne peut se faire qu'à condition que l'enfant se sente en confiance avec l'adulte et que celui-ci apporte une réponse adaptée à ses besoins fondamentaux: sécurité affective, psychologique et physiologique

Ce qui se traduit par:

- ✓ la sécurisation: instauration de repères spatiaux et temporels, de rituels.
- ✓ la notion d'autorité: le "oui", le "non".
- ✓ l'aménagement de l'espace: jeux libres accessibles, coins jeux
- ✓ les moments de convivialité.

Comment aider l'enfant à se repérer dans le temps et dans l'espace:

- *Les repères dans le temps:*

Le rapport au temps de l'enfant est différent de celui de l'adulte: **le temps de l'enfant est un temps long.**

Le rôle de la professionnelle consiste donc à prévenir l'enfant suffisamment tôt pour qu'il puisse assimiler et se préparer à ce qui lui est demandé, finir ce qu'il fait pour pouvoir passer à autre chose.

- *Les repères dans l'espace:*

Un principe de gommettes est instauré pour faire en sorte que l'enfant puisse repérer sa place dans l'espace: ces gommettes identiques sont attribuées à l'enfant: elles lui servent de repère visuel pour son porte-manteau, son casier à serviette et à doudou, son panier pour la sieste ...

- *Les rituels:*

Leur répétition lors des temps forts sécurise l'enfant.

La notion d'autorité:

- Vivre ensemble implique des **règles**, base de socialisation:

- ✓ Il y a des règles incontournables: ne pas taper, mordre, pousser ...

L'enfant qui se construit passe par une phase d'agressivité: il est centré sur lui-même. Il revient donc à l'adulte de poser des limites, de l'accompagner dans sa rencontre avec l'autre, de lui expliquer calmement ce qu'il a le droit de faire ou pas pour sa propre sécurité et celle d'autrui, de canaliser son énergie et son omnipotence.

La pose d'un cadre, de limites est indispensable au jeune enfant pour le rassurer: les petits **bonshommes rouges** collés aux endroits stratégiques de la crèche préviennent l'enfant de ce qu'il ne doit pas faire.

- ✓ L'autorité implique également le "oui":

Cette notion d'autorisation permet et encourage l'autonomie de l'enfant qui devient acteur les petits **bonshommes verts** indiquent à l'enfant ce à quoi il peut accéder.

- La socialisation génère de la **frustration**:

Elle peut être source de colère, d'agressivité, de pleurs; c'est par le langage et les gestes associés que la professionnelle va apaiser, expliquer et accompagner l'enfant. En adoptant une attitude sereine, elle va également le rassurer, ainsi que le doudou qui peut aider l'enfant à se recentrer.

Cela implique une cohérence de la part de l'équipe dans l'application des règles.

Favoriser le langage de l'enfant, c'est l'amener à s'exprimer plus facilement, à se faire comprendre et donc à mieux gérer ses tensions et frustrations. ...

L'aménagement de l'espace:

Des "coins" dinette, poupées, garage, lecture ... incitent l'enfant au jeu libre "en ayant la capacité à être seul en présence de l'autre" (1), lui offrant surtout la possibilité de rencontrer ses pairs, de partager un jeu ...

Les moments de convivialité:

Les anniversaires sont fêtés, ainsi que chaque départ, donnant l'occasion de confectionner un gâteau en commun dégusté au moment du goûter.

II- L'AUTONOMIE

"Conduire l'enfant vers l'autonomie, c'est tout simplement l'amener à constater qu'il est capable d'agir seul". (2)

L'accès à l'autonomie permet à l'enfant de faire par lui-même, d'être acteur et donc de grandir. C'est l'âge de "aide moi à faire tout seul".(3)

Le respect de son autonomie et de ses expérimentations passe par un cadre structuré défini et le soutien par la parole.

L'aménagement de l'espace incite l'enfant au jeu libre, ce qui favorise ses propres expériences avec notamment les coins de jeux symboliques: déguisements, cuisine, coiffeur.

Chacun a la possibilité de rencontrer et de découvrir l'autre, de jouer conjointement sans l'intervention systématique de l'adulte mais sous son regard bienveillant.

L'aménagement est variable et suscite l'exploration et les découvertes spontanées, lui permettant d'optimiser ses jeux, ses activités; lors du repas, il fait le choix de l'adulte avec qui il va manger.

L'autonomie passe également par la sensibilisation à l'hygiène: se laver les mains avant et après le repas, le passage aux toilettes ... et la responsabilisation en gérant ses effets personnels (vêtements, doudou ...) dès qu'il en est capable.

Le rôle de l'adulte est prépondérant: il s'agit de poser des mots sur les difficultés, les attentes de l'enfant, les choix qui s'offrent à lui, d'accompagner ses choix en lui reconnaissant le droit de se tromper, sans faire à sa place mais en l'observant, l'encourager tout en tenant compte de son âge, de sa maturation neurophysiologique.

La socialisation et l'autonomie sont des axes éducatifs complexes, importants et indissociables pour la préparation de l'enfant à l'entrée à l'école maternelle.

(1) Winnicott;

(2) Dolto;

(3) Epstein

L'EVEIL et LES ACTIVITES

Tout est source d'éveil et de découverte chez le jeune enfant.

Le jeu est primordial pour son épanouissement sensoriel, psychique et moteur.

Ainsi, la crèche va représenter pour lui un lieu d'exploration.

Les professionnelles observent, proposent et guident l'enfant dans ses découvertes, lui permettant également d'exprimer ses émotions.

Le jeu est un vecteur unique d'apprentissage d'expériences; il sollicite tous les sens.

Les professionnelles vont l'accompagner, lui offrant diverses activités en fonction de son développement, de ses préoccupations, en accès libre, organisé et ponctuel.

Axe éducatif:

- ✓ Proposer à l'enfant des éveils ou activités qui tiennent compte de son développement, c'est à dire respecter ce qu'il est capable de faire par lui-même.
- ✓ L'accompagner par des mots pour le sécuriser, le valoriser et lui donner des repères ritualisés.

Aménagement de l'espace:

La crèche est aménagée de telle sorte que les enfants disposent de nombreux espaces polyvalents, sécurisés et adaptés pour jouer:

- ✓ Le coin des bébés est équipé d'un parc en hauteur; le bébé dispose d'une vue panoramique sur la salle commune tout en profitant d'un petit espace individuel et cocooning. Le sol est recouvert de tapis et coussins colorés.
- ✓ La salle commune.
- ✓ La salle à manger.
- ✓ La chambre des moyens.
- ✓ La chambre des grands.
- ✓ Le coin atelier.
- ✓ Le hall d'entrée.
- ✓ Les deux cours extérieures.

L'investissement de ces espaces n'est pas figé, il dépend de plusieurs paramètres: les saisons, les conditions météorologiques, le nombre d'enfants présents, leurs envies...

Les enfants sont répartis en 3 groupes selon leur âge: les bébés, les moyens et les grands.

➤ **Le groupe des Bébés:** (de 3 mois à 15/18 mois)

Accueillir un tout-petit, c'est se préoccuper de ses besoins, lui apporter les soins nécessaires à son bien-être et lui proposer un éveil adapté.

La professionnelle adopte une posture de maternage: le porte, le berce, lui parle, le contient pour lui assurer une sécurité affective, tout en lui permettant de découvrir le monde qui l'entoure par le biais de l'éveil sensoriel: les mobiles, la musique, les comptines...

En suscitant l'envie d'attraper, de toucher et de découvrir plusieurs textures à l'aide de portiques, de petits jouets à manipuler, de marionnettes, de tableaux d'éveil ainsi que par le massage, la professionnelle l'amène à prendre conscience de son corps.

En laissant le bébé se déplacer et évoluer d'un endroit à un autre, en lui proposant des supports adaptés et sécurisés, il va pouvoir découvrir l'espace qui l'entoure.

Selon son stade de développement et ses envies, la professionnelle va l'amener progressivement et ponctuellement à intégrer les activités du groupe des moyens.

➤ **Le groupe des Moyens:** (de 15/18 mois à 30 mois)

À cette période, l'enfant qui marche ressent le besoin de bouger, d'élargir son champ d'exploration et d'expérimentation. Il accède au langage et tend vers plus d'autonomie.

En réponse à ses besoins, l'animatrice va sécuriser l'espace, mettre à sa disposition des outils adaptés à son développement et susciter son envie de découvrir en lui proposant de nouvelles expériences.

➤ **Le groupe des Grands**

Le groupe des Grands a le même type d'activités que le groupe des Moyens, cependant ils sont plus dans l'expérimentation et la motricité fine.

Les professionnelles proposent, dans un premier temps, des ateliers ouverts où les enfants circulent librement d'une activité à l'autre.

Par la suite, elles proposent des activités plus élaborées.

Enfin, de par leurs observations individualisées et consensuelles, elles y intégreront des enfants plus jeunes, selon leurs capacités.

Ces activités sont variées: des thèmes précis tels que les saisons, les fêtes ... sont abordés de toutes les façons accessibles et concevables.

L'objectif de la créativité n'est pas d'apprendre mais d'expérimenter. C'est en faisant appel à ses sens que l'enfant va pouvoir découvrir, exploiter et acquérir de nouvelles potentialités. Si ses expériences sont positives, il prendra plaisir à les réitérer. Il est donc important de veiller à ce que l'enfant ne soit pas contraint de faire ou de produire, mais au contraire de susciter son envie, de réfléchir aux propositions faites tant au niveau du fond que de la forme. C'est aussi accepter, dans une certaine limite, que celui-ci refuse.

Activités motrices:

Elles donnent à l'enfant la possibilité de se dépenser, voire de se défouler (marcher, courir, sauter, entame de la latéralité). De ce fait, différents supports lui sont proposés.

Eveil sensoriel:

➤ **la manipulation:**

L'enfant apprécie naturellement de toucher, manipuler, malaxer. Il découvre ainsi le monde qui l'entoure, son corps et ses possibilités.

Lors de ces activités, les enfants prennent beaucoup de plaisir à remplir, verser, déverser, transvaser, toucher, goûter et manipuler les différentes matières.

➤ **l'éveil musical:**

L'enfant est très réceptif aux sons et à la musique. Ces ateliers ont pour but de le sensibiliser aux notions d'écoute, de rythme, de danse ...

Pendant les séances de musique et de chants, le personnel aborde régulièrement un répertoire enfantine de comptines, jeux de doigts et rondes à l'aide également de différents CD; un répertoire plus moderne est aussi proposé pour la "boum" des enfants.

Un atelier musique est proposé ponctuellement pour un petit groupe d'enfants qui accèdent ainsi à de petits instruments.

Parallèlement, la musique devient le support d'une séance hebdomadaire de gymnastique avec accessoires: tapis, cerceaux, foulards, ballons ...

Cette activité se conclue par une séance de relaxation, voire de massage.

➤ **l'éveil au goût:**

Chaque anniversaire est célébré: l'enfant participe à la préparation de son gâteau avec un petit groupe de copains.

À cette occasion, les parents peuvent apporter des jus de fruits, des ballons. C'est un moment très festif qui ravit petits et grands.

Ces ateliers participent à l'éveil au goût, axe éducatif que nous défendons; ainsi, par choix pédagogique, des repas très variés sont élaborés sur place par notre cuisinière JAKYE qui contribue efficacement à cet éveil.

Activités créatrices:

Les enfants du groupe des Moyens commencent à découvrir des activités plus manuelles. Généralement, l'atelier se déroule sur un temps court vu leur difficulté à rester concentrés plus d'un quart d'heure. En grandissant, ils vont acquérir une manipulation plus fine en intégrant des ateliers communs avec le groupe des Grands qui leur montre l'exemple: coloriage, peinture, déchirage, collage ...

Temps Calmes:

Une journée à la crèche peut s'avérer fatigante. Les enfants ressentent parfois un moment de fatigue en fin de matinée, voire en fin de journée.

Il leur est alors proposé des temps Calmes.

Jeux symboliques:

Jeux d'imitation de l'adulte, ils font appel à l'imagination. Pour les favoriser, différents espaces ont été aménagés au sein de la structure:

- ✓ coin cuisine, dinette.
- ✓ coin poupées: lits et literie, vêtements, transats et poupons de toutes sortes.
- ✓ casiers pour marionnettes, sacs, déguisements..
- ✓ Garage, voitures ...

Jeux éducatifs:

Très appréciés des enfants, ils peuvent s'inscrire dans un rituel notamment le matin au moment de l'accueil.

Jeux libres

Il est essentiel que l'enfant joue.

Le jeu permet à l'enfant de se recentrer, de se canaliser et de se construire. Outils nécessaires et incontournables, les jeux favorisent l'imagination et le développement intellectuel.

Par ce biais, l'enfant va pouvoir se détourner de l'adulte, se séparer et grandir.

En jouant, l'enfant expérimente également son rapport aux cadres, aux règles et à ses pairs.

C'est également un outil transversal pour se socialiser.

Les professionnelles sont attentives au fait que les enfants aient à leur disposition, en plusieurs exemplaires, de nombreux jeux: construction, véhicules, animaux, personnages, poupées ...

Les livres à la crèche

Il nous semble important que l'enfant soit en contact avec le livre dès son plus jeune âge, afin que la lecture soit associée à une notion de plaisir.

Le livre est un formidable outil éducatif qui favorise l'acquisition du langage et la relation duelle.

Les livres sont présents partout dans la crèche: salles de bain, Chambres, salle à manger, coin repos ... à disposition des enfants.

Tous les vendredi matin, une animatrice accompagne 2 ou 3 enfants à la médiathèque du village. Ils choisissent un livre qui leur est lu. Des ouvrages sont empruntés et mis à disposition au sein de la crèche en petits ateliers.

Un prêt d'ouvrages traitant de thèmes inhérents à la tranche d'âge des enfants (sommeil, alimentation, propreté, ...) a été mis en place à l'attention des parents.

L'éveil et les activités à la crèche sont des thèmes essentiels dont l'équipe pluridisciplinaire est partie prenante au quotidien.

Des réunions thématiques sont organisées régulièrement pour aborder les nombreux besoins des enfants, évoluer dans notre pratique, améliorer ce qui nous paraît nécessaire dans la concertation et la cohésion, toujours dans un souci d'offrir à tous les enfants accueillis les moyens nécessaires à leur épanouissement, quel que soit le groupe auquel ils appartiennent.

L'ALIMENTATION

La crèche est en général la 1^{ère} structure collective que connaît le jeune enfant. Il va donc percevoir une différence entre ce qui se passe à la maison et à la crèche.

Le repas est un moment de découverte des textures, de goûts et de couleurs, de rencontres d'enfants et d'adultes et d'apprentissages tendant vers l'autonomie.

C'est un moment fort de la journée où le calme et la convivialité sont privilégiés.

Il nous paraît nécessaire de susciter chez l'enfant l'envie de goûter au travers du langage et du plaisir. L'idée est de l'inciter sans le forcer, de passer le relais entre professionnelles en cas de difficultés, permettant ainsi de conserver une dynamique de moment agréable.

De cette façon, une relation de confiance est instaurée entre l'enfant et l'adulte. Il passera progressivement d'une relation duelle à une relation conviviale, toujours accompagné de l'adulte.

L'ALIMENTATION ADAPTEE EN FONCTION DES AGES

Les Tout-petits:

- ✓ le biberon: les tout-petits prennent leur biberon selon leur rythme propre et suivant les consignes des parents, dans un souci de continuité. Le lait, personnalisé, est amené par les parents.
- ✓ le mixé: l'introduction d'un légume nouveau pendant une semaine permet de détecter d'éventuelles intolérances.
- ✓ le mixé et la viande: suivant les indications des parents, l'ajout de la viande se fait progressivement: viande blanche, rouge, poisson puis œuf.
- ✓ l'écrasé: les aliments sont écrasés à la fourchette pour découvrir de nouvelles textures.
- ✓ les morceaux: le contenu de l'assiette est coupé en petits morceaux; à ce moment là, l'enfant expérimente le "faire seul", selon son stade de développement, transition douce vers le groupe des moyens et la prise des repas à la salle à manger à côté d'un adulte.

Les laitages et la compote sont fournis par la crèche.

Les Moyens - Grands:

- ✓ un enfant du groupe des moyens est installé par table, à côté d'un adulte, ce qui lui permet une découverte du goût plus étendue, l'accès à l'autonomie par une approche conviviale parmi les plus grands.
- ✓ une table de "grands" est proposée: les enfants disposent d'un couteau, se servent à manger et à boire accompagnés par un adulte.

Ces transitions, dans le respect de son propre rythme, l'amènent progressivement vers l'autonomie.

➤ LES LIGNES DE CONDUITE DE L'ADULTE

Des règles communes sont mises en place afin que toutes les professionnelles aient la même ligne de conduite:

- ✓ prendre en compte l'état de santé de l'enfant et adapter le contenu du repas.
- ✓ proposer plusieurs fois les plats et lui demander de goûter, sans le forcer.
- ✓ ne pas compenser un refus par plusieurs desserts.
- ✓ être attentive à tout comportement inhabituel pouvant signifier un mal-être physique ou psychologique. Le signaler à l'infirmière ou à la responsable.
- ✓ noter le déroulement du repas nommément pour en référer aux parents.

➤ L'ORGANISATION DE L'ESPACE

Des petits groupes d'enfants (moyens-grands) sont constitués.

Par le biais de photos, ils choisissent l'adulte qui va les accompagner pendant le repas et mangera comme eux, dans le même temps.

Les tables de la salle à manger sont placées en demi-cercle pour un repas plus convivial.

La table des "grands" est organisée à part, non loin des chaises hautes des tout-petits, hors de la salle à manger.

➤ LES ACTIONS EDUCATIVES AUTOUR DE L'ALIMENTATION

- ✓ La mise en place du potager, en partenariat avec les parents, s'est avérée être un projet très intéressant qui suscite la curiosité et l'envie de participer des enfants.

Une professionnelle supervise cette activité, étant responsable de l'entretien et des plantations (fleurs, légumes ...)

- ✓ L'éveil au goût: lors des repas, l'enfant appréhende des goûts nouveaux, essentiels dans son développement.

Le choix pédagogique de cuisiner sur place permet aux enfants d'aborder les diversités alimentaires de multiples façons.

La cuisinière, diplômée, propose des menus variés, équilibrés, élaborés de telle sorte qu'ils suscitent, chez l'enfant, l'envie, la découverte et le plaisir de manger.

Elle suit régulièrement des formations en hygiène et équilibre alimentaire.

➤ L'ALIMENTATION PARTICULIERE

Deux situations peuvent se présenter:

- ✓ Les enfants présentant des allergies.
- ✓ Les enfants dont les parents ont des convictions culturelles et (ou) religieuses et dont nous respectons la diversité socioculturelle.

Dans ces deux cas, les parents doivent amener le repas complet dans un sac isotherme adapté.

➤ L'ANIMATION AUTOUR DES REPAS

Elle se présente sous la forme de:

- ✓ Repas à thèmes selon le projet en cours.
- ✓ Pique-niques dans le parc.
- ✓ Rencontres autour d'un goûter avec les résidents de la maison de retraite.
- ✓ Goûters d'anniversaire.

Les menus hebdomadaires sont affichés. Les parents peuvent les consulter et ainsi adapter le repas du soir.

Les repas sont des moments indispensables importants.

Ils rythment la vie des enfants en structure d'accueil.

Ces moments d'échange et de convivialité découlent d'une réflexion pluridisciplinaire sur une pratique quotidienne.

Les professionnelles les organisent dans une approche éducative et pédagogique permettant aux enfants de développer leurs capacités.

Ces moments forts sont également des révélateurs de leur état de santé, de leur stade de développement et de difficultés éventuelles qui nécessitent une observation constante et un échange entre professionnelles.

Ils sont aussi un moyen d'intégration, de découverte de cultures diverses, d'enrichissement mutuels.

Le compte rendu quotidien aux parents permet de les rassurer et d'avoir une continuité avec la maison.

L'alimentation, les repas restent une préoccupation constante au sein de l'équipe, donnant lieu à des échanges parents/professionnelles fréquents pour assurer le bien-être des enfants dans la continuité évolutive de la pratique familiale.

LE SOMMEIL

Besoin physiologique important, le sommeil est essentiel à la santé de l'enfant, à son développement physique et cérébral.

Il est fonction du stade de développement de chaque enfant, de sa maturation cérébrale et de la qualité de son environnement: le sommeil est donc différent d'un enfant à un autre.

Au quotidien, les professionnelles adaptent les rythmes des siestes de chacun selon les informations recueillies auprès des parents lors de l'accueil et suivant leurs propres observations au cours de la journée. Les signes de fatigue sont repérés et induisent la conduite à tenir.

Trois chambres ont été décorées et aménagées avec du mobilier adapté. Un "babyphone" permet une intervention rapide qui préserve le sommeil des enfants encore endormis.

Chaque enfant dispose d'un lit personnalisé adapté en fonction de son âge, lui offrant un repère habituel sécurisant: lits à barreaux pour les bébés, couchettes avec semi-barreaux pour les "moyens" puis couchettes pour les "grands".

Des rituels sont instaurés qui permettent à l'enfant de se repérer dans le temps et dans l'espace.

La température des pièces est surveillée et modulée grâce à une climatisation réversible mobile.

- ✓ **Les bébés** ont leur rythme propre et chaque coucher ou lever s'accompagne de paroles rassurantes de l'adulte, du doudou et de la sucette si nécessaire.
- ✓ **Les " moyens "** sont déshabillés dans la salle de bain. Des livres sur un tapis leur permettent de patienter avant le change, avec doudou et sucette au besoin.
- ✓ **Les "grands"** sont encouragés à se déshabiller seuls, aidés par une professionnelle. Ils rangent leurs vêtements dans le casier personnalisé repérable par leur gommette avant le passage aux toilettes.

La musique, des chansons accompagnent l'endormissement ainsi qu'une lumière douce qui projette des images au plafond.

La professionnelle adopte une place stratégique dans la pièce pour accompagner les enfants, les rassurer et faire en sorte qu'ils s'endorment seuls en toute sécurité, dans le calme.

Sa présence permet d'éviter les réveils mutuels liés à la proximité et à la promiscuité. Le respect des rythmes et besoins de chaque enfant est ainsi assuré par un lever échelonné.

Connaître les rythmes propres à chaque enfant permet la mise en évidence de certains troubles du sommeil. Selon leur importance, ils méritent une attention particulière, une analyse à la fois éducative, psychologique et (ou) médicale.

LE CHANGE ET L'ACQUISITION DE LA PROPRETE

I: LE CHANGE

"Changer un enfant signifie assurer sa propreté et son meilleur état de santé possible" (article 14 de la Convention de Droits de l'Enfant de 1989).

Le change renvoie à une notion de bien-être: c'est veiller à ce que le tout- petit soit propre en réponse à ses besoins.

Françoise DOLTO parle de "besoins d'apports" qui sont nécessaires à la survie, à la santé, au corps, comme le sommeil ou l'alimentation.

Outre l'hygiène, le change va concerner le domaine psychoaffectif: il s'agit d'un moment privilégié de bien-être, vital pour l'enfant, de "portage", de relation duelle avec l'adulte, d'un contact; il est important de poser des mots dans cette découverte de son corps.

➤ La relation à l'enfant:

Il est essentiel de rassurer l'enfant.

Le toucher demeure le sens le plus éveillé chez le tout- petit car il est très réceptif aux stimulations extérieures.

Cependant, déshabillé et dépendant sur le tapis de change, l'enfant peut se sentir sans protection, déstabilisé voire en détresse.

La professionnelle adopte une attitude bienveillante et "contenante", se montre présente, attentive et posée. Lors de ce contact physique, elle veille à être la plus douce possible, peut masser, chatouiller, appliquer de la crème, ...

De plus, la réflexion en amont sur l'aménagement de l'espace pour une approche ludique du change (mobiles, décorations, petits jouets à sa portée ...) contribue à le rassurer.

➤ L'hygiène:

✓ Par rapport à l'enfant:

Les changes sont effectués 4 à 5 fois par jour, ou plus lorsque l'enfant en a besoin, avec la possibilité de le laver dans une petite baignoire en cas de selles débordantes. (utilisation de gants en tissu à usage unique).

✓ Par rapport à la professionnelle:

Le lavage et/ou la désinfection des mains est instauré après chaque change (savon spécifique et solution hydro alcoolique), ainsi que le port de gants à usage unique pour les selles.

✓ Par rapport au matériel:

Les plans à langer sont désinfectés après chaque change avec un produit adapté

➤ **La sécurité:**

Pour leur sécurité, les enfants sont toujours tenus par la professionnelle dès qu'ils se trouvent sur les plans de change.

L'aménagement des espaces de change est pensé non seulement au niveau des enfants mais aussi au niveau des adultes.

Les produits utilisés (désinfectant, savon, gants ...) sont soumis à des normes strictes et posés hors de portée des enfants.

II: L'ACQUISITION A LA PROPRETE

➤ **Le développement de l'enfant:**

L'acquisition de la propreté demeure dépendante de la maturité de l'enfant et n'a pas lieu d'être avant l'acquisition de la marche.

Notre action éducative est axée autour du respect du rythme de l'enfant, ce qui signifie suivre son évolution physique et psychologique, en lien avec le parent.

En crèche, il découvre l'usage de petites toilettes en observant les plus grands: l'imitation va contribuer à favoriser cette acquisition.

✓ *Maturité physique:*

L'acquisition se fait spontanément vers l'âge de 24 mois, en fonction de la capacité de l'enfant à contrôler sa vessie et ses intestins, lorsque son système nerveux est suffisamment développé et coordonné.

✓ *Maturité intellectuelle:*

Elle devient effective lorsque l'enfant comprend ce que l'on attend de lui et qu'il est en capacité de le donner.

✓ *Maturité psychologique:*

Elle se concrétise quand l'enfant signifie qu'il a envie de grandir, de quitter ses couches; il dépasse alors l'ambivalence de rester petit, dépendant et materné.

✓ *Maturité affective:*

Elle s'accomplit lorsque l'enfant accepte de sortir de sa phase d'opposition et se sent en adéquation entre ce qu'il veut faire et faire plaisir.

➤ **L'approche professionnelle:**

✓ *l'observation:*

La professionnelle observe l'intérêt que l'enfant porte au pot ou aux toilettes et repère sa capacité à maîtriser ses actes, à les signifier ainsi que son ressenti.

✓ *L'accompagnement personnalisé:*

L'approche peut être ludique pour susciter son envie.

La professionnelle l'encourage, le soutient, le rassure sans attendre de résultat.

Son action s'inscrit dans une dynamique plus large: l'aider à grandir en faisant en sorte qu'il soit acteur (enlever sa couche seul, aller chercher une couche, tirer la chasse d'eau ...).

Elle aide l'enfant à dépasser ses appréhensions sans faire de "forcing", sans le culpabiliser en cas d'"accident" et sans retransmettre le stress que peuvent ressentir les parents par rapport à cette acquisition.

➤ **L'éducation à la propreté en lien avec les parents signifie:**

- ✓ partager les informations et les observations maison/crèche.
- ✓ avoir une action cohérente qui serve de repère pour l'enfant: pas de couche à la maison signifie pas de couche à la crèche.
- ✓ informer, conseiller dans cet apprentissage: observation des couches sèches, vêtements faciles à enlever, accessibilité aux toilettes ...
- ✓ prévenir sur les phénomènes possibles de régression lors d'évènements particuliers (naissance, déménagement ...), sur les blocages dus au non respect du rythme de l'enfant en insistant sur des périodes possibles de constipation.
- ✓ prendre en compte le désir du parent en admettant, sans le juger, qu'il ne soit pas prêt à voir son enfant franchir cette étape, en l'aidant à cheminer dans cette acceptation.
- ✓ l'accompagner afin qu'il aborde cette acquisition le plus sereinement possible, qu'il observe le développement propre à son enfant, prenne de la distance par rapport à son entourage ...

La propreté est acquise lorsqu'elle est réalisée de façon autonome, lorsque l'enfant est capable de se maîtriser et de signifier ses

LA SANTÉ

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), "la santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité."

✓ ***Le rôle d'observation et de repérage***

Chaque membre de l'équipe peut être amené à s'interroger sur l'état de santé d'un enfant. L'information est transmise à l'infirmière ou à la personne responsable en son absence.

L'observation est importante car les jeunes enfants ne peuvent exprimer leur mal-être.

✓ ***L'administration de médicaments***

L'infirmière donne les traitements au vu de la prescription médicale correspondante, applique les protocoles de fièvre ou le PAI, établis dès l'inscription de l'enfant.

En son absence, elle délègue à la directrice l'administration des soins.

✓ ***Les mesures préventives***

Certaines pathologies peuvent amener à l'éviction provisoire de l'enfant; si une maladie contagieuse est décelée, l'information est affichée dans le hall d'entrée et les mesures prophylactiques sont renforcées.

✓ ***Les visites médicales***

Chaque enfant inscrit est examiné au moins une fois dans l'année par le médecin de crèche qui vient consulter régulièrement.

✓ ***Le devoir de discrétion***

Chaque membre de l'équipe y est soumis.

✓ ***En cas de problème grave***

Le SAMU est contacté en priorité puis le médecin de crèche et simultanément les parents.

L'infirmière ou la directrice adopte une attitude rassurante envers l'enfant et son parent dans cette situation stressante.

Le reste du groupe est contenu à l'écart.

Le bien-être sanitaire des enfants reste implicite à tout moment dans le déroulement d'une journée de crèche.

LE ROLE SPECIFIQUE DE L'INFIRMIERE

L'infirmière en crèche se doit d'assurer la santé, la sécurité et le bien-être de l'enfant de 3 mois à 4 ans.

Elle veille au bon développement physique, psychologique et sanitaire des enfants par l'observation au quotidien. Elle repère et dépiste les états symptomatiques (hyperthermie, diarrhées, douleurs, perte d'appétit, apathie ...).

Une fiche de prise de poids individuelle est tenue à jour mensuellement.

En collaboration avec l'équipe éducative, dans le cadre du projet éducatif, elle s'assure que l'enfant est dans une relation de confiance et de plaisir. En partageant leurs observations, des attitudes ou des comportements à risque peuvent être mis en avant.

Elle assure la "bobologie" (petits soins): égratignures, petites chutes, bosses et vérifie régulièrement le contenu de la pharmacie.

Elle prend part aux réunions d'équipe concernant le projet éducatif dans le cadre de son rôle et de ses fonctions qui sont: observer, dépister, informer, prévenir, soigner.

En collaboration avec le médecin de la crèche, l'infirmière veille à ce que chaque enfant soit vacciné.

Ce médecin a un rôle uniquement préventif et oriente l'enfant, le cas échéant, vers son médecin traitant ou un spécialiste en accord avec la famille.

Le bien-être des enfants est une préoccupation constante de toute l'équipe des professionnelles.

La confrontation des observations est donc nécessaire pour aboutir à une cohésion de la pratique professionnelle au quotidien.

L'infirmière est l'interlocutrice privilégiée en termes de santé.

Elle est l'interface entre l'équipe et les parents.

Elle est décisionnaire en termes de santé.

L'ACCUEIL DE L'ENFANT PORTEUR DE HANDICAP OU DE MALADIE CHRONIQUE

L'accès aux structures d'accueil est un droit fondamental de l'enfant.

Concernant l'enfant porteur de handicap ou de maladie chronique, les décrets de 2000 et 2007 insistent sur ce principe d'accessibilité.

On distingue deux cas de figure:

- ✓ Lors de l'accueil en crèche, les professionnelles observent chez l'enfant un développement qui leur paraît anormal.

Elles transmettent leurs observations à l'infirmière qui va en référer au médecin attaché à la crèche; celui-ci programme une visite médicale. En fonction de ses conclusions, il pourra se mettre en rapport avec la famille et le médecin traitant de l'enfant.

S'il s'avère qu'effectivement l'enfant présente des problèmes de santé, une orientation vers des spécialistes sera alors proposée.

En fonction du diagnostic médical, l'infirmière pourra établir un Projet d'Accueil Individualisé (P.A.I) en accord avec le médecin de la crèche et celui qui suit l'enfant.

Ce P.A.I va donner aux professionnelles un cadre précis pour l'accueil de cet enfant.

- ✓ Dès l'inscription de l'enfant, les parents signalent une problématique sanitaire.

Le cas sera soumis au médecin attaché à la crèche. S'il donne son aval, et comme indiqué précédemment, un P.A.I sera élaboré très rapidement.

En concertation avec les partenaires extérieurs, des comportements sanitaires ou des objectifs à atteindre pourront être définis.

Le rôle de l'équipe ne concernant pas que le soin, celle-ci va moduler de façon constante sa pratique éducative (en veillant à l'équilibre du groupe) afin d'optimiser l'intégration de cet enfant.

Stimulé par le jeu et les activités éducatives adaptées, il pourra s'épanouir, comme tout autre enfant, être accueilli en tant que tel.

Une attitude empathique et professionnelle vis à vis de cet enfant et de sa famille sera adoptée par l'équipe dans le cadre de cet accueil.

Cette particularité nécessite de la disponibilité, une écoute rigoureuse, une retranscription attentive des informations et une transmission fidèle à l'équipe. Ces renseignements alimenteront le suivi de l'enfant et de sa famille.

Une observation écrite collégiale et continue sera donc mise en place, consignée dans un cahier de suivi individuel.

S'il s'avère que cette situation génère pour la famille de l'angoisse, voire de la souffrance, l'analyse de la situation amènera l'équipe à proposer des renseignements ciblés (assistance sociale, médicale, psychologique, etc ...) selon les besoins décelés.

La prise en charge globale de l'enfant porteur de handicap ou de maladie chronique et de sa famille, bien que ponctuelle, reste cependant une des missions de la crèche.

Elle permet à l'équipe de prendre du recul, de se remettre en question, de faire évoluer sa pratique professionnelle, de développer des compétences en participant à des formations.

C'est au travers d'une écoute professionnelle de qualité et l'apport de solutions spécifiques que l'accueil de l'enfant porteur de handicap ou de maladie chronique et de sa famille sera proposé.

Textes en vigueur:

- Convention sur les Droits des Personnes Handicapées adoptée par l' ONU le 13/12/2006.
- Convention Internationale des Droits de l'Enfant adoptée par l'ONU le 20/09/1989.
- Loi 75-534 du 30/06/1975 (aborde la notion d'intégration sociale).
- Loi du 11/02/2005 sur l'Egalité des Droits et des Chances, participation et citoyenneté des Personnes Handicapées.

Recours pour les familles:

- Principe de non discrimination en raison d'un handicap (art. 225-1 et 225-2 du code pénal)si le refus est prononcé au motif du handicap.
- Obligation d'accessibilité dans les lieux recevant du public (loi du 11/02/2005

LA PLACE DU PARENT

➤ Le parent et la structure

Accueillir un enfant, c'est accueillir ses parents, sa famille.

Le parent est le 1^{er} éducateur de l'enfant, ce qui implique une collaboration et une cohésion éducative avec les professionnelles: il reste acteur dans la vie de l'enfant.

Dès l'inscription, une relation de confiance mutuelle doit s'instaurer dans le respect de la place de chacun, particulièrement lors des échanges et de la prise d'informations au moment de l'accueil individualisé.

Les professionnelles adoptent une position d'écoute, évitent tout jugement et peuvent apporter des solutions face aux questionnements des parents.

Garantes de la santé et de la sécurité des enfants, elles les accompagnent dans un cheminement commun indispensable au bien-être de leur enfant.

Les règles de vie sont différentes entre la maison et la crèche: toutefois, les enfants font la distinction dans cette cohabitation de la perception parentale éducative par rapport à celle de l'équipe. Ainsi, face à certaines exigences, les réponses peuvent être immédiates ou être différées pour permettre une analyse et une réflexion d'équipe.

Parallèlement, des livres à thèmes sont mis à leur disposition: ils permettent un soutien théorique à leurs interrogations.

➤ Le parent et l'Association

Lors des entretiens individuels d'inscription, le fonctionnement de l'association et de la structure est présenté aux parents. D'autres entretiens sont envisageables à la demande de la famille ou des professionnelles, selon le cas (événement familial, problème de l'enfant ou lié à la structure ...).

Une Assemblée Générale annuelle réunissant les parents permet le renouvellement du Bureau et du Conseil d'Administration, d'appréhender le fonctionnement de la crèche et d'y participer spontanément selon leurs compétences. Chaque parent peut donc participer activement à la gestion de la crèche en intégrant le Bureau, ou à son fonctionnement en intervenant au niveau du Conseil d'Administration, également en participant aux diverses commissions (bricolage, couture, sorties, kermesse ...).

Il demeure essentiel que chacun trouve sa place en acceptant les différences, les qualités et les défauts de l'autre; à tous les stades, le parent occupe symboliquement une place implicite dans le discours professionnel.

C'est à ces conditions que l'enfant et sa famille seront accueillis sereinement dans un rapport de confiance, de communication et de partage, de rencontre.

L'ACCUEIL DU STAGIAIRE

L'accueil de stagiaires est subordonné à la signature d'une convention de stage stipulant le nombre d'heures devant être effectuées, les dates, le descriptif du stage ou sa finalité etc...

On distingue 3 types de stages:

- ✓ Les stages courts (3/4 jours): c'est une observation et une prise de connaissance avec le monde du travail: la difficulté pour les professionnelles et les enfants peut résider dans la succession de nouveaux visages.
- ✓ Les stages + ou - longs (1 à 4 semaines): ces stages de formations ont des objectifs précis. La mise en pratique en doublure avec une professionnelle référente demande beaucoup de temps à cette dernière.
- ✓ Les stages + longs (2 à 6 mois): ils supposent des actions à mettre en place, des dossiers de stage, des bilans réguliers, des visites de stage... Ils demandent de la disponibilité au référent et un sens de l'accompagnement.

Ces stages, non rémunérés, comportent des objectifs d'apprentissage et de professionnalisation.

La crèche met à la disposition des stagiaires de nombreux documents: historique, statuts, règlement intérieur, dossier d'inscription etc... selon leur demande.

Les stagiaires n'entrent pas dans l'effectif d'encadrement de la crèche, et ne doivent jamais rester seuls avec les enfants.

Ils sont soumis au devoir de discrétion au même titre que les salariées.

Ils ont la possibilité de prendre leur repas (non fourni) à la crèche, et disposent de moyens de réchauffage.

Une tenue décente et appropriée leur est demandée, avec des chaussures propres à la crèche.

Il leur est demandé de prévenir la crèche en cas d'absence.

L'accueil des stagiaires, même s'il demande du temps, de l'énergie, de la disponibilité aux professionnelles reste cependant très enrichissant.

LES PROJETS PARTICULIERS

Les réunions d'information:

Deux réunions se déroulent au mois de Septembre, sur 2 jours; l'une concerne les parents du groupe des "Bébés", l'autre concerne les parents du groupe des "Moyens/Grands".

1^{er} rendez-vous convivial avec les parents, ces réunions ont pour objectifs:

- ✓ de faire visiter les locaux et de rencontrer le personnel,
- ✓ de détailler les informations pratiques du règlement intérieur,
- ✓ de développer notre action éducative et pédagogique,
- ✓ d'expliquer l'approche sanitaire,
- ✓ d'être à l'écoute et d'apporter les réponses au questionnement des parents,
- ✓ d'informer sur le fonctionnement de notre crèche associative.

Ces réunions se terminent par 1 "pot d'accueil", avec dégustation des gâteaux élaborés par les enfants en atelier pâtisserie.

La préparation de NOEL:

Les enfants fabriquent des décorations avec les animatrices.

Le Père Noël apporte des jeux pour la crèche.

Le goûter et le repas s'appuient sur cette thématique.

Les rencontres inter générationnelles:

Les enfants vont rendre visite aux anciens de la maison de retraite plusieurs fois par an. C'est l'occasion de rencontres uniques et conviviales très attendues par les aînés qui préparent des activités thématiques : la chasse aux œufs à Pâques, les crêpes à la chandeleur, un goûter en chanson ...

Les enfants du monde:

Un voyage virtuel est proposé au travers de décorations, de musique et de livres, d'un repas, de déguisements ...

Ainsi, les enfants ont abordé l'Inde, la Russie, l'Afrique, les Iles, le cercle polaire ... et fêté Carnaval sur le thème en cours.

La fête des parents:

À cette occasion, chaque enfant s'investit dans la fabrication d'un petit cadeau simple mais unique.

Visite à la médiathèque:

Un partenariat annuel est signé. Il donne accès aux livres qui sont, pour certains, lus sur place et, pour d'autres, empruntés et ramenés à la crèche pour une lecture collective.

La kermesse:

Autre rendez-vous très convivial organisé dans le parc, il finalise l'année pour tous.

Pour les plus grands, c'est l'occasion en particulier de dire au revoir avant de partir à l'école.

Cette rencontre festive propose de nombreux jeux pour les enfants animés par l'équipe et les parents, des spécialités culinaires apportées par les parents, un stand d'objets artisanaux réalisés par certains membres de l'équipe et des parents.

Les fonds récoltés servent à l'achat de matériel pédagogique.

La sortie:

Un voyage de fin d'année en bus est organisé sur une journée pour les plus grands.

Pour les plus petits, c'est l'occasion d'un pique-nique dans le parc.

La visite de l'école:

Cette démarche passerelle est programmée à la fin du mois de Juin.

Elle permet aux enfants de Lagardelle de découvrir concrètement leur future maîtresse et la classe, ainsi que les autres espaces : dortoir, cantine, toilettes, cour de récréation ...

Le **Fil Rouge** de la majorité de ces projets représente la rencontre ou l'accueil de l'autre, quel qu'il soit.

L' EVALUATION DU PROJET

Ce projet est le reflet de notre pratique professionnelle.

Non statique, il tend toujours vers une amélioration des conditions d'accueil et de fonctionnement.

Afin de le faire évoluer:

- ✓ des réunions thématiques d'équipe, supervisées par la directrice, où chaque professionnelle exprime ses remarques, sont programmées mensuellement, voire plus ponctuellement en cas de nécessité;
- ✓ les formations extérieures proposées au personnel ont pour finalité l'amélioration de l'action éducative; l'apport théorique renforce le savoir faire, amène une remise en question, une prise de recul nécessaire pour accueillir et suivre au mieux les enfants en partenariat avec les parents.
- ✓ l'abonnement à des revues spécialisées élargit le champ des supports informatifs;
- ✓ un regard extérieur porté par les parents ainsi que leurs attentes sont également des vecteurs envisageables.

L'observation suscite une réflexion individuelle pour aboutir à une pratique cohérente consensuelle.

Elle reste l'outil indispensable au contrôle du projet éducatif.

Elle permet son appréciation et donc un possible réajustement afin d'être en adéquation avec les objectifs de ce projet.

Une réécriture annuelle d'actualisation du document est concevable.

LE REGLEMENT INTERIEUR

La crèche multi accueil " Les Petits Canailous " est une Association loi 1901 gérée par des parents élus lors d'une Assemblée Générale annuelle.

Située dans des locaux mis à disposition par la Communauté de Communes, la priorité sera donnée aux enfants de 3 mois à 4 ans dont les parents résident ou travaillent sur le territoire intercommunal.

La crèche fonctionne de 7h30 à 18h30, du lundi au vendredi; les familles sont informées des périodes de fermeture (jours fériés, ponts, congés ...) par affichage dès le mois de septembre.

Un contrat est établi selon chaque enfant, stipulant le type d'accueil, le temps de présence, le tarif horaire et le montant mensuel à régler pour l'accueil régulier; en ce qui concerne l'accueil occasionnel, la facturation est établie en fin de mois.

Les enfants déjà inscrits et scolarisés sont accueillis les mercredis et lors des vacances scolaires (selon les places disponibles) jusqu'à 4 ans. Chaque place laissée vacante lors d'absences prévues ou inopinées est proposée à un enfant inscrit en accueil occasionnel.

Une équipe pluridisciplinaire de 13 personnes, salariées de l'Association, encadre les enfants au quotidien. Ces professionnelles assurent l'accueil, les soins, les activités, les repas et l'entretien.

LES PROFILS DE POSTE

L'équipe se compose :

d' 1 Directrice (EJE), d' 1 Directrice adjointe (EJE), d' 1 Infirmière D.E, d' 1 Educatrice de Jeunes Enfants (E.J.E), de 2 Auxiliaires de Puériculture, de 5 Animatrices, d' 1 Cuisinière et d' 1 Agent Polyvalent.

** La Directrice:*

Titulaire d'un DE E.J.E, elle intervient auprès des enfants tout en étant responsable :

- ✓ de la gestion administrative des dossiers des enfants (accueil des parents, inscription de l'enfant, établissement des contrats ...)
- ✓ de la gestion budgétaire par délégation
- ✓ des transitions avec le bureau
- ✓ de l'orientation et de l'organisation pédagogique de la structure
- ✓ du suivi et du respect du projet pédagogique élaboré avec l'équipe éducative, de son encadrement.

Elle est la garante en termes d'hygiène, de sécurité ainsi que du bon développement psycho affectif des enfants.

** La Directrice Adjointe:*

Titulaire d'un DE E.J.E, elle assure la continuité de direction en l'absence de la directrice. Elle occupe un poste essentiellement administratif (standard, courrier, factures fournisseurs, rapprochement et préparation des suivis bancaires, relances) Elle intervient ponctuellement auprès des enfants.

** L'Infirmière:*

Elle assure la santé, la sécurité, le bien être physique et psychologique des enfants, veille à leur suivi sanitaire au quotidien, élabore les P.A.I en collaboration avec le médecin attaché à la crèche et la directrice.

Elle sensibilise et informe les parents et l'équipe sur la prévention sanitaire oralement ou par affichage thématique.

Interlocutrice principale en termes de santé, elle organise mensuellement la visite du médecin attaché à crèche. Elle intervient principalement sur le groupe des bébés.

** L' Educatrice de Jeunes Enfants:*

Elle élabore et met en œuvre le projet éducatif en lien avec l'équipe, assure l'accueil et l'accompagnement de l'enfant et des parents au quotidien.

Elle favorise le développement, l'éveil, la socialisation et l'autonomie de l'enfant; son diplôme d'état lui permet d'encadrer les activités du personnel non diplômé et les projets professionnels de certains stagiaires.

*** Les Auxiliaires de Puériculture:**

Titulaires d'un Diplôme Professionnel, elles interviennent sur tous les temps forts de la journée en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire; elles veillent à la sécurité et au bien être des enfants, à leur développement physique et affectif en lien avec les parents, encadrent des activités.

L'une d'elles occupe parallèlement une fonction plus administrative: par délégation, elle gère les salaires et les charges afférentes, les contrats aidés, les plannings du personnel et les congés, faisant ainsi office de responsable des Ressources Humaines.

En dernier lieu, elle assure la continuité de direction.

*** Les Animatrices:**

Titulaires d'un CAP P.E, en CDI ou en contrats aidés (CUI), elles collaborent avec l'ensemble de l'équipe.

Elles mettent en place les différentes activités dans le respect du Projet Educatif en lien avec l' EJE.

Attentives au bien être et à la sécurité des enfants, elles assurent également les soins d'hygiène, l'accompagnement lors des temps forts. Dès l'accueil du matin, elles consignent leurs observations individuelles sur des cahiers supports de transmissions d'informations pour l'accueil du soir.

*** La Cuisinière:**

Titulaire du CAP Cuisine, elle élabore les repas sur place par choix pédagogique.

Elle conçoit des menus variés et équilibrés, passe et réceptionne les commandes, gère les stocks de nourriture, assure l'hygiène et l'entretien du matériel et des locaux (cuisine et réserve) selon la méthode HACCP.

Elle accompagne au quotidien une tablee de 4 enfants en relation permanente avec l'équipe.

Elle participe également aux différentes réunions, suit des formations sur la sécurité sanitaire des aliments, la sécurité alimentaire ...

Pour pallier ses absences, un partenariat a été conclu avec la maison de retraite du village qui nous livre les repas (hors desserts).

*** L' Agent Polyvalent:**

Elle assure l'entretien général des locaux: sols, mobilier, linge ainsi que la fermeture de la structure.

En contact direct avec les enfants, elle peut intervenir très ponctuellement pour assister l'équipe éducative. Une formation portant sur le nettoyage écologique est programmée.

ANNEXE : le devoir de discrétion et le secret professionnel

De par notre activité professionnelle, nous sommes amenés à recueillir des informations privées et confidentielles de la part des parents.

Il est important que ceux-ci soient assurés de notre discrétion qui fait partie intégrante de notre éthique professionnelle.

Ce devoir de discrétion et le secret professionnel sont par ailleurs légiféré par :

- L'Article 9 code civil : Relatif au droit de tout citoyen au respect de sa vie privée
- L'Article 226.13 du code pénal traite du secret professionnel, est applicable à tout professionnel de santé (en crèche, au médecin de crèche et à l'infirmière).

En conclusion, quel que soit son métier, son employeur ou ses fonctions, tout professionnel de la petite enfance peut faire l'objet de procédure en cas de non respect de confidentialité.

ANNEXE : le règlement de fonctionnement